



Procès-verbal Commission de surveillance des opérations électorales du District Doubs Territoire de Belfort

Réunion du :	12 septembre 2024
A :	Visioconférence
Présidence :	M. OLIVEIRA José-Manuel
Présents :	MAILLARD Maryse, Secrétaire, JOURNOT René, Membre
Excusés :	FAIVRE VUILLIN Denys, Vice-Président GOUVIER Gerard, Membre

1. Analyse des candidatures pour l'élection des membres du Comité Directeur du District Doubs Territoire de Belfort

La commission prend possession du dossier transmis par les Services du District relatif à l'élection au Comité Directeur du District et constate qu'une seule liste a été réceptionnée avant la date limite de candidature qui était fixée au 28 août 2024.

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts du district, il est procédé à la vérification de la recevabilité de cette liste qui a été adressée par mail le 26 août 2024 au siège du district.

La liste comporte 22 membres.

Il est vérifié que cette liste comporte les catégories de membres exigées par les statuts :

- Un arbitre répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.a),
- Un éducateur répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.b),
- Une femme,
- Un médecin,
- 18 autres membres.

Chacun des membres justifie d'être à jour de ses cotisations, et d'être domicilié sur le territoire du District ou d'un district limitrophe.

Chacun des membres justifie qu'il est licencié depuis au moins 6 (six) mois.

Chacun des membres justifie avoir plus de 18 (dix-huit) ans au jour de sa candidature.

Chacun des membres a attesté sur l'honneur n'avoir fait l'objet :

- D'aucune condamnation faisant obstacle à son inscription sur les listes électorales
- D'aucune sanction d'inéligibilité

La commission constate que l'ensemble des conditions d'éligibilité sont remplies.

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de surveillance des opérations électorales

A l'unanimité :

- Déclarent recevables les candidatures de la liste « Daniel ROLET » pour les élections au Comité Directeur du District Doubs Territoire de Belfort
- Transmet au Directeur du District les dossiers et le Présent PV pour organisation des élections.



**Le Président,
JM OLIVEIRA**

**Le Secrétaire,
Maryse MAILLARD**

RAPPEL : Les décisions de la Commission de surveillance des opérations électorales sont susceptibles d'appel dans les formes et conditions prévues aux articles 188, 189, 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., dans un délai de 7 jours.



**ELECTION DU COMITE DE DIRECTION
DU DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT
ASSEMBLEE GENERALE DU 27 SEPTEMBRE 2024**

DECLARATION DE CANDIDATURE DE LISTE

A remplir par la tête de liste et à envoyer au District par courrier électronique avant le 28 août 2024 à minuit, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Je soussigné(e), ~~Madame~~/ Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM : ROLET

Prénoms : Daniel

Date de naissance : 27/03/52 Lieu de naissance : Villeneuve D'Amont

Adresse du domicile : 1, rue Auguste POINTELIN

Adresse électronique : drolet@deb.fff.fr

Le cas échéant, nom de la liste : ROLET Daniel District 2024-2028

• Déclare, en tant que tête de liste, la candidature de la liste ci-jointe à l'élection du Comité de Direction du District DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT

- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet
 - d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
 - d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à Besançon le 29 Juillet 2024

Signature de la tête de liste :

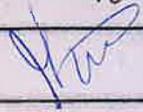
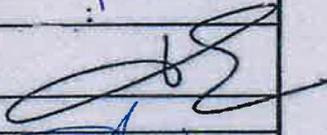
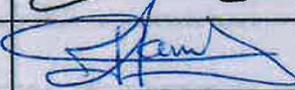
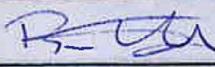
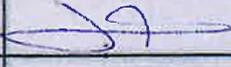
Rappel : les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

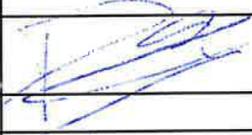
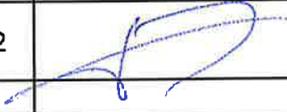
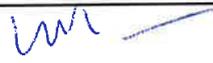
Par ailleurs, doivent être joints à la présente :

- **La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux,**
- **Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste (nb - sauf le candidat tête de liste qui fait cette déclaration ci-dessus),**
- **Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste,**
- **Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.**



LISTE DES MEMBRES

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	SIGNATURE
Président N°1	ROLET	DANIEL	1320898790	
Président Délégué N°2	MUTTI	YVES	1320839882	
Secrétaire Général N°3	SURDOL	PHILIPPE	1310180850	
Trésorier N°4	MONNIER	GUY	1310016758	
ARBITRE N°5	GERALDES	RAPHAËL	1364014927	
EDUCATEUR N°6	JOUFFROY	JEAN LUC	1338813014	
FEMME N°7	GUERRA-BORGES	MICHELLE	2547203577	
MEDECIN N°8	HEITZMANN	JEAN-DANIEL	2546437198	
N°9	MAILLARD	DANIEL	1320018188	
N°10	BONTEMPS	DIDIER	1310179903	
N°11	AYMONNIN	ALEXANDRA	2548050911	
N°12	BUSSARD	JEAN CLAUDE	1300161847	
N°13	CRETENET	JEAN PIERRE	1338805452	
N°14	DESGRANGES	YANNICK	1320474174	

N°15	D'HOUTAUD	SANDRA	9604221102	
N°16	DUBAIL	CHRISTIAN	1320839856	
N°17	GIRARDET	CHRISTOPHE	1310120611	
N°18	GUYONVERNIER	JEAN-MICHEL	2546906512	
N°19	KHELLADI	KAMEL	1320141658	
N°20	KNIPILLAIRE	JOCELYNE	1354015463	
N°21	MONNIER	MANON	9602690136	
N°22	NENING	LUDOVIC	1384013259	